



DÉLIBÉRATION EXAMINÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

EN SÉANCE DU 13 JUILLET 2026 à 18 HEURES

DCM 26/85 : Avis sur la modification statutaire du SMIVOM de la Région de MORMANT et confirmation de la demande de réadhésion de la commune de MORMANT

Point adopté à l'unanimité pour un refus d'adhésion dans les conditions actuelles et réserves émises